









Veille informative pour la conférence de rédaction Etoile du 3 décembre 2019

Apprentissage

<u>Un décret détaille les formalités que doivent remplir les nouveaux CFA</u>: Un décret du 7 novembre 2019, publié au Journal officiel du 8 novembre, précise les formalités que les nouveaux CFA (notamment d'entreprises) découlant de la loi Avenir professionnel de 2018 doivent remplir.

Illettrisme

<u>La certification CléA numérique éligible au dispositif Pro A</u>: La Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle confirme le financement et l'éligibilité de la certification CléA numérique à la Pro A, ancienne période de professionnalisation. Une aubaine pour les entreprises souhaitant lutter contre l'illectronisme.

Offre formation

<u>Qualiopi, le nouveau label qualité</u>: Qualiopi, qui évoque la qualité et la capacité par son suffixe « ope », du latin « ops », attestera de la qualité des processus mis en œuvre par les organismes de formation.

Leboncoin investit la formation professionnelle

Orientation

<u>Pour relever le défi du CEP dans 6 régions, le cabinet Tingari va recruter une centaine de conseillers</u>: Le cabinet RH Tingari a été choisi par France compétences pour développer le recours au conseil en évolution professionnelle (CEP) des actifs du secteur privé dans six régions: Île-de-France, Hauts-de-France, Pays de la Loire, Bretagne, Normandie et Centre-Val de Loire.

<u>France compétences a désigné 15 opérateurs régionaux de CEP</u>: France compétences a officiellement annoncé le 21 novembre le nom des opérateurs régionaux appelés à mettre en œuvre le conseil en évolution professionnelle pour les actifs occupés.

<u>CEP</u>: <u>les coopérations locales restent à développer</u>: Dès 2014, la création du conseil en évolution professionnelle visait à renforcer les coopérations entre acteurs de l'accompagnement. Une étude du Céreq montre que l'objectif a été plus facilement atteint au niveau national qu'à l'échelon régional et local, où subsistent de fortes variations.











Politique emploi

<u>Les associations Transitions Pro vérifieront le caractère "réel et sérieux" des démissions pour reconversion</u>: L'ouverture de l'assurance chômage aux personnes qui démissionnent pour se reconvertir ou créer une entreprise est entrée en vigueur le 1er novembre. Le ministère du Travail vient de lancer un site Internet pour les guider dans leurs démarches : https://demission-reconversion.gouv.fr

<u>5 millions d'euros pour les maisons de l'emploi... si elles continuent à se transformer</u>: Les maisons de l'emploi récupèrent comme l'an dernier in extremis un budget de 5 millions d'euros de la part de l'État dans le cadre du projet de loi de finances pour 2020. Mais la somme, actée par amendement dans la nuit du 6 au 7 novembre 2019, est accordée sous condition que les maisons de l'emploi continuent leur transformation et veillent notamment à leur complémentarité avec Pôle emploi.

Le PLF 2020 conforte le rôle de l'insertion par l'activité économique et des Missions locales: Auditionnée le 20 novembre par la commission des affaires sociales du Sénat, la ministre du Travail Muriel Pénicaud a défendu les montants prévisionnels des subventions aux acteurs de l'insertion et de l'accompagnement vers l'emploi que le ministère a prévus pour l'année 2020.

Politique régionale

<u>Jean-Marie Marx distingue les conventions Défi (Développement de l'emploi par des formations inclusives)</u>: Dans le cadre d'un « Tour de France » du Plan investissement compétences (Pic), Jean-Marie Marx, Haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, s'est rendu à Orléans dans le Loiret jeudi 7 novembre.

VAE

<u>Cahier des charges de l'expérimentation de la VAE par bloc de compétences</u>: Arrêté du 21 novembre 2019 fixant le cahier des charges de l'expérimentation visant des actions de validation des acquis de l'expérience ayant pour objet l'acquisition d'un ou plusieurs blocs de compétences.